



PREFET DE L'YONNE

SOUS-PREFECTURE
D'AVALLON

SERVICE DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES

ARRETE PREF-SPAV-SAT-2015-0002

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune d' ISLAND

Le préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L256 et R126 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 nommant Monsieur Jean-Christophe MORAUD Préfet de l'Yonne ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/MAP/2014/090 du 1er décembre 2014 de Monsieur le Préfet de l'Yonne, régulièrement publié, donnant délégation de signature à Madame Amélie FORT-BESNARD, sous-préfet d'Avallon,

VU l'arrêté préfectoral n°PREF-SPAV-SCT-2015-0001 du 16 janvier 2015 portant convocation des électeurs de la commune d' Island les 8 février 2015 (1^{er} tour) et 15 février 2015 (2^{ème} tour) en vue des élections municipales complémentaires ;

VU les candidatures enregistrées ;

SUR proposition du sous-préfet d'Avallon,

ARRETE :

Article 1^{er}. – La liste des candidats en vue du 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune d' ISLAND est fixée conformément à l'annexe ci-joint .

Article 2. – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à AVALLON, le 22 janvier 2015

Pour le préfet,
le Sous-Prefet,

Amélie FORT-BESNARD

Le Secrétaire général de la sous-préfecture et la première adjointe de la commune d' ISLAND sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE A L'ARRETE PREF-SPAV-SCT-2015-0002 du 22 janvier 2015

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune
d' ISLAND

Élections municipales complémentaires 1^{er} tour du 8 février 2015

Candidats au scrutin majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir: 2

- Mme Micheline DUCHEMIN

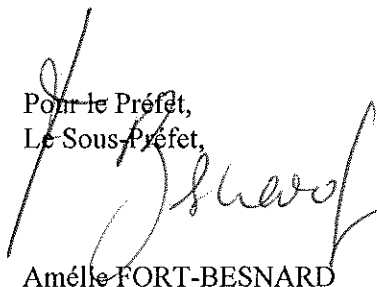
- Mme Catherine GAUDIN

- Mme Denise GUYARD

- M. Jean-Philippe PERROT

- M. Patrick TOUREAU

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet,



Amélie FORT-BESNARD